

2024-4625  
2024-10-18

# Maxunitech Cloquintocet-mexyl Technique

Solide

PHYTOPROTECTEUR

À UTILISER POUR LA FABRICATION OU DE LA PRÉPARATION SEULEMENT

**PRINCIPE ACTIF:** Cloquintocet-mexyl .....98%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**



**ATTENTION**

**POISON**

**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION: 35322  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET: 0,5-1000 Kg

**Oriental (Luzhou) Agrochemicals Co., Ltd.**  
Xinle Town, Naxi District, Luzhou City, Sichuan Province 646300, P.R. China

**Représentant au Canada:**  
**John Gibson**  
618 Wilkins Terrace, Saskatoon, SK, S7W 0C8  
1-306-514-0770

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes

## MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Peut sensibiliser la peau. Nocif si inhalé.

Suivre à la lettre toutes les précautions relatives à la manutention et à l'utilisation des pesticides. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en travaillant.

Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

**-Équipement de protection**

Vêtements de travail résistants en coton ou en tissus synthétique (p. ex., une combinaison). Tablier en caoutchouc. Chaussures ou bottes résistantes. Gants résistant aux produits chimiques. Lunettes à coques ou écran de protection. En cas de forte exposition : masque antipoussière.

**-Pendant le travail**

En cas de contamination, laver la peau IMMÉDIATEMENT avec de l'eau et du savon Nettoyer les vêtements contaminés. S'il y a contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau propre pendant plusieurs minutes et communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin ou un centre antipoison Retirer les vêtements contaminés.

**-Après le travail**

Bien se laver (douche ou bain, se laver les cheveux). Changer de vêtements. Nettoyer à fond l'équipement de protection. Nettoyer à fond l'équipement contaminé avec du savon ou une solution de soude.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit bien aéré, frais, sec et sécuritaire. Transporter et entreposer à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et des semences.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux/territoriale. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux/territoriale de réglementation.

## **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres étendues d'eau.